



MAIRIE DE NANTERRE

Marc VIGNAU

Adjoint au maire délégué
à l'aménagement
et à l'urbanisme
Réf. : MV/CE

Nanterre, le 25 février 2011

**A tous les habitants
de la rue de Bezons**

Madame, Monsieur,

Le maire, les élus de quartier et moi-même, nous sommes sollicités par des habitants à la suite de la prospection de plusieurs promoteurs immobiliers dans de la rue de Bezons.

Nous avons été très sensibles aux inquiétudes, légitimes et compréhensibles, qui se sont alors exprimées.

En tant qu'adjoint au maire à l'urbanisme et à l'aménagement, je tenais à vous transmettre la position de la municipalité. Le maire et moi avons déjà communiqué publiquement et précisé la position de la ville à ce sujet lors des conseils de quartier du 30 novembre et du 31 janvier derniers.

En novembre et décembre derniers, nous avons rencontré les promoteurs immobiliers et nous leur avons fait part de notre volonté de conserver le tissu pavillonnaire de votre rue. Les promoteurs s'étaient alors engagés à ne pas donner suite à leurs prospections.

Votre quartier est en transformation avec la construction du secteur Hoche, la requalification des abords de la cité Komarov et le projet de démolition/reconstruction du centre commercial avec la construction de logements.

Afin de restaurer un climat serein et d'apaiser vos inquiétudes, je tenais, au nom de la municipalité, à vous informer que la ville ne porte aucun projet pour ce secteur et est favorable, pour le moment, à ce qu'il demeure pavillonnaire.

En cas de difficultés juridiques, je vous invite à vous rapprocher de la permanence juridique de l'Hôtel de ville qui vous accompagnera au mieux dans vos démarches.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations les plus cordiales.

Marc VIGNAU